

3. L'accompagnement parental dans les troubles du langage oral : Comment travailler avec les parents ?

Laurence Kunz, Orthophoniste.

Attention, indissociable de la formation numéro 2.



Contexte

Ce stage s'inscrit dans la suite de celui réalisé sur l'intervention dans les troubles du langage oral. Nous y poursuivrons notre approche fonctionnelle en axant cette fois le travail sur l'intervention auprès des parents. Ce travail s'appuie sur le principe développé par les interactionnistes : face à un enfant en difficulté de langage, le parent perd ses compétences d'étayage dans l'échange et accentue ainsi la problématique. Les techniques d'accompagnement parental permettent de leur redonner la main pour que les échanges soient à nouveau adaptés et propices à l'apprentissage. Cette approche indirecte améliore la qualité de vie du patient et de ses parents en favorisant des échanges ajustés.



Objectifs pédagogiques

Etre capable de construire une session d'accompagnement parental dans le cadre de troubles du langage oral chez l'enfant.

Aborder sur le plan théorique et pratique les techniques de l'accompagnement parental permettant de redonner la main aux parents afin que les échanges au quotidien soient à nouveau adaptés et propices à l'apprentissage du langage.



Moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques par la méthode de l'exposé
- Power Point
- Etude de cas : analyse d'une vidéo d'interaction mère/père/enfant
- Ateliers pratiques et expérimentations

AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES

- Vidéo-projection
- Supports écrits
- Films Vidéos



*Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.
Trois questionnaires en ligne vous seront adressés durant ce parcours de formation :*

- *Un questionnaire préalable à la formation en amont,*
- *A l'issue de la formation : un questionnaire d'évaluation des acquis et un questionnaire de satisfaction par tous les participants.*

*NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certification.
Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation, après avoir rempli les questionnaires post-formation.*



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin (accueil 8h30, 9h-12h30)

INTRODUCTION : Quelle légitimité de l'orthophoniste à pratiquer l'accompagnement parental ? Nous cherchons ensemble les arguments qui permettent de justifier ce travail. L'objectif de cette introduction étant :

- D'Identifier en quoi l'orthophoniste est compétente à le faire.
- De souligner ce qui nous manque pour le faire rigoureusement.
- De pouvoir présenter clairement l'AP aux parents.

Il résultera de ce travail une définition de l'AP et la distinction avec la guidance parentale.

CADRE THEORIQUE : Nous explorerons ensuite la théorie qui va nous permettre de réaliser cette stratégie auprès des parents. Exploration des propositions des comportementalistes et des interactionnistes et mise en lien avec le travail sur l'intervention en langage oral. Nous identifierons les notions théoriques nécessaires et accessibles aux parents.

Après-midi (13h30-17h)

LES OUTILS POUR TRAVAILLER AVEC LES PARENTS :Une fois le cadre théorique en place, nous identifierons et expérimenterons les outils pour travailler avec les parents. Chaque outil sera défini puis pratiqué.

- La posture / aux parents – mise en situation en petit groupe.
- Travailler avec une séquence vidéo. Les règles à respecter.
- Mise en pratique avec les parents de Tristan (sur vidéo)
- Le Feed-Back vidéo : pratiquons ensemble.

JOUR 2

Matin (accueil 8h30, 9h-12h30)

PRINCIPES GENERAUX D'UNE SESSION : Lors de cette seconde journée, nous construirons concrètement des sessions d'AP. Autour des thèmes que nous aurons identifiés lors de la première journée. C'est la mise en pratique avec la coordination des outils présentés précédemment. Nous aborderons ainsi :

- Les différentes séquences d'une session
- Les styles d'apprentissages ou comment apprendre à des adultes en respectant leur style.
- Les cycles 4P ou comment organiser une session d'AP de façon structurée et rigoureuse.

Après-midi (13h30-17h)

PRATIQUONS ENSEMBLE : ORGANISATION D'UNE SESSION :

- S'entraîner à préparer une session en coordonnant tous les principes énoncés. En petit groupe.
- Exploration des supports possibles pour soutenir le travail avec les parents : vidéo, schéma, article...

CONCLUSION : Projection sur vos prochaines sessions d'AP.

Stage limité à 25 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Biarritz



Dates : 12 et 13 juillet 2023



Tarifs : 448€ (- 30€ par jour pour les adhérents FNO + repas offerts pour les adhérents AOPA)



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

